

Ville de Chapais

TABLE DES MATIÈRES

Nouvelles en bref
1 à 10

Conseil municipal
11 à 21

Développement
économique
22

Services aux citoyens
23 - 24

Vie communautaire
25 - 26

Petites annonces
28

La Rencontre Jeunesse Nord-du-Québec!

Du 9 au 11 mai dernier se tenait la 13e édition de la Rencontre Jeunesse Nord-du-Québec à Chapais où plus de 500 jeunes prenaient place à ces compétitions et où Radisson recevait le trophée de la ville la plus disciplinée.

Le résumé de cet événement vous sera fourni dans le prochain « Brin de loisirs » en juin.

À CHAPAIS



CONCEPT UNIQUE DANS LA RÉGION
UNIQUE - PRATIQUE - TENDANCE - ABORDABLE

DES MAISONS PRÊTES À VOUS RECEVOIR. ADAPTÉES À VOTRE STYLE DE VIE.



MAISON MODULAIRE
79, 6^e Avenue N.

PRIX : 149 500 \$^{tax}
(terrain inclus)

MAISON MOBILE
135, 8^e Avenue

PRIX : 92 000 \$^{tax}
(terrain inclus)

CONCEPT
HABITATION

Pour informations :

Lise Aubin, CDEC
au 418.770.8684

Chantale Bouchard
CONCEPT HABITATION
au 418.815.5708

LA PÊCHE, C'EST MA PASSION! LE FESTIVAL DU DORÉ BAIE-JAMES, MA DESTINATION!

Bonjour,

Cette année, nous entamons la 15^e édition du Festival du Doré Baie-James, du 19 au 28 juin 2014. Nous vous invitons à venir vous joindre à nous pour vivre des moments inoubliables. C'est avec plaisir et fierté que le comité administratif et organisateur mettra tout en œuvre pour faire de cet événement une destination pour les passionnées de pêche.

Si le festival connaît un tel succès depuis plusieurs années, c'est grâce à nos partenaires, commanditaires, organismes locaux et nos nombreux bénévoles. Avec leur enthousiasme et leur énergie, ils font du site du Festival un lieu de rencontre pour vivre des moments de plaisir inoubliables.

Merci!

La pêche c'est ma passion, le festival du doré Baie-James ma destination!
Bienvenue dans notre belle région!

Patrice Devin, président
Tél. bur. 418-745-2020
info@festivaldudore.com
www.festivaldudore.com



*La prochaine assemblée
régulière aura lieu le
17 juin 2014
dès 19h00
à la salle du conseil.*



LE 8 JUIN PROCHAIN, LES CHAPASIENS SE PRONONCERONT SUR LA RELOCALISATION DU GARAGE MUNICIPAL

Le 8 juin prochain, les chapaisiens se prononceront sur l'acquisition par la Ville de Chapais de l'immeuble situé au 45-63 de la 1^{ère} Avenue (anciennement le Garage mécanique Auto GD), qui permettrait de regrouper le garage municipal et la caserne de pompiers, les inventaires de pièces et d'équipements, les inventaires de fournitures d'aqueduc et d'égout ainsi que les inventaires de sel et de sable servant d'abrasifs pour les travaux d'entretien hivernal des rues.

Ce scrutin référendaire a été demandé par une partie de la population le 11 mars dernier, alors que 159 citoyens ont signé le registre afin de signifier leur opposition au projet d'achat (Règlement 14-429), un nombre supérieur à celui requis par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Afin de permettre à l'ensemble de la population de se positionner sur cette acquisition, le Conseil municipal a annoncé, lors de sa séance publique du 18 mars dernier, sa décision de porter le règlement d'emprunt en référendum.

La réfection et la mise aux normes du garage municipal et de la caserne de pompiers, un besoin qui ne date pas d'hier...

La modernisation du garage municipal et de la caserne de pompiers est un besoin qui date de plusieurs années. Déjà, en avril 2004, le Conseil municipal de l'époque adoptait à l'unanimité une résolution (04-04-057) autorisant le directeur général à lancer un appel d'offres public pour l'acquisition d'un bâtiment visant à résoudre les problématiques liées à la désuétude du garage municipal et de la caserne de pompiers.

Depuis, les infrastructures continuent de se détériorer. La non-conformité de certaines installations du bâtiment, combinée à la dispersion des effectifs municipaux nécessaires au fonctionnement des services des Travaux publics et de la Protection des incendies rendent des travaux majeurs de réfection nécessaires.

À moyen terme, la modernisation du garage municipal et de la caserne de pompiers est incontournable.

Offre à la Ville

À l'hiver 2011, les propriétaires du Garage GD ont offert à la Ville de Chapais leur bâtiment pour **1,2 M\$**. Comme l'évaluation foncière était d'un peu plus de 510 000 \$, d'un commun accord, une évaluation indépendante a été réalisée par la firme Évaluation immobilière Paquette de Saint-Félicien. La propriété a été évaluée à 944 000 \$, ce qui représentait un montant trop élevé pour la Ville de Chapais, compte tenu qu'il fallait y faire en plus une mise aux normes.

Vente sous contrôle de justice

Au printemps 2013, une vente sous contrôle de justice du Garage GD est annoncée. Deux offres sont déposées : celle de la Ville de Chapais à 830 000 \$ et une autre au montant de 400 000 \$. L'offre de la Ville est retenue par l'institution financière, mais 195 personnes viennent signer le registre afin de s'opposer à ce que la Ville de Chapais adopte le règlement d'emprunt. Le Conseil municipal décide alors de mandater la firme d'ingénierie Génivar pour réaliser l'étude de différents scénarios possibles afin de résoudre les problématiques liées au garage municipal actuel, incluant le service incendie et sa caserne.

L'achat de l'ancien Garage GD : une solution optimale à court, moyen et long terme

Le 15 janvier dernier, la Firme WSP (anciennement Génivar) a présenté à la Ville et aux citoyens réunis au Centre communautaire de Chapais, les résultats de son étude. Au total, quatre options ont été étudiées : la mise aux normes du garage actuel, la mise aux normes et la relocalisation dans le bâtiment municipal du chemin Cooke, l'achat, la mise aux normes et la relocalisation dans le bâtiment de la 1^{ère} Avenue et une construction neuve. Suite à l'analyse des différentes possibilités, **la firme de génie-conseil recommande clairement l'acquisition, la mise aux normes et l'adaptation de l'immeuble de la 1^{ère} Avenue comme solution optimale à court, moyen et long terme.** Il en coûtera 679 000 \$ pour acquérir l'édifice et le terrain. Un montant équivalent devra être prévu pour la mise aux normes. Construire en neuf un garage municipal et une caserne de pompiers reviendrait à plus de 3 M\$. D'ailleurs, vous retrouvez le rapport de la firme WSP sur le site web de la Ville de Chapais sous l'onglet *Téléchargement / Études et rapports*. Une copie est également disponible à l'Hôtel de Ville pour consultation.

Un bâtiment qui convient parfaitement aux besoins, à une fraction du coût !

Pour des raisons économiques et d'efficacité, l'achat de l'ancien Garage GD s'impose nettement comme étant la meilleure solution aux problèmes de délabrement et de centralisation des infrastructures existantes. Voici en résumé les avantages d'un tel achat :

Garage et caserne de pompiers actuels

- Mise aux normes : minimum 500 000 \$, et ce sans gain d'espace;
- Bâtiment vétuste – sécurité compromise des utilisateurs;
- Intérieur trop exigü pour la maintenance et l'entreposage de la machinerie de la Ville;
- Cour avant trop petite;
- Pas ou peu de dégagement à l'arrière et sur les côtés du bâtiment;
- Ne permet pas de regrouper dans un même endroit tous les équipements et inventaires;
- Le remisage du deuxième camion incendie dans le garage sous l'Hôtel de Ville amène des émanations toxiques d'essence et de monoxyde de carbone pour les personnes présentes dans le bâtiment.

Garage GD

- Achat et mise aux normes du bâtiment existant : 1,3 M\$;
- La Ville pourrait bénéficier d'une subvention d'environ 780 000 \$ pour son acquisition;
- Bâtiment de grande superficie comprenant quatre (4) vastes espaces et un local administratif;
- Deux élévateurs hydrauliques (*lifts*) pour l'entretien des véhicules de la Ville;
- Très grande superficie de terrain;
- Vastes dégagements sur les quatre côtés de la bâtisse;
- Bâtiment et terrain voisins du site d'entreposage de sable et sel de la Ville;
- Situé sur la 1^{ère} avenue, à proximité en cas d'incendie ou d'intervention d'urgence;
- Coût de construction d'une caserne et d'un garage municipal évalué à plus de 3 M\$;
- Regroupement au même endroit des équipements et inventaires, ce qui permettra de minimiser les déplacements.

Référendum du 8 juin : soyez informés !

POURQUOI ?

Un référendum doit être tenu pour statuer sur l'acquisition par la Ville de Chapais de l'immeuble situé au 45-63, 1^{ère} Avenue (ancien garage GD) afin de regrouper tous les effectifs de son garage municipal et de sa caserne de pompiers. La question qu'on vous posera sera la suivante :

Approuvez-vous le « Règlement no 14-429, décrétant une dépense de 679 000 \$ et un emprunt de 679 000 \$ pour l'acquisition à des fins municipales des lots 1-461, 1-567 et 1-568 du bloc 1, Canton Lévy, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest avec bâtisse dessus construite » ?

Sachez que la dépense et l'emprunt de 679 000 \$ représentent un seul et unique montant. La répétition de cette somme est la formulation exigée par le gouvernement lors des processus de règlement d'emprunt.

Donc, si vous êtes d'accord pour l'achat du Garage GD par la Ville de Chapais, votez OUI !

QUAND ?

Dimanche le **1^{er} juin** (scrutin par **anticipation**) à l'**Hôtel de Ville** de 12h à 20h. Pour mieux répondre aux besoins des citoyens, **deux** bureaux de scrutin seront accessibles, dont un pour personne à mobilité réduite.

Dimanche le **8 juin** à la salle communautaire de 10h à 20h.

Besoin d'information supplémentaire ?

Pour aider les citoyens à prendre une décision éclairée, le rapport de la firme WSP se retrouve sur le site web de la Ville de Chapais sous l'onglet *Téléchargement / Études et rapports*. Il est également possible de consulter l'étude à l'Hôtel de Ville, sur les heures normales de bureau.

Il y aura également **deux soirées portes ouvertes** afin de visiter le garage municipal actuel, la caserne de pompiers et le garage sous l'Hôtel de Ville. Ces soirées auront lieu **le jeudi 29 mai** et **jeudi 5 juin** de 18h30 à 20h30.

Vous pouvez également communiquer avec la direction générale de la Ville et les membres du Conseil municipal.



Garage et caserne de pompiers actuels.
(4 760 pi²)



Garage GD – 1^{ère} Avenue.
(12 360 pi²)

A handwritten signature in black ink that reads 'Steve Gamache'.

Steve Gamache, maire
sgamache@villedechapis.com



15^e édition

**Du 19 au
28 juin 2014**

La pêche, c'est MA PASSION ! Le Festival du Doré Baie-James, MA DESTINATION !

Vendredi 20 juin



Samedi 21 juin



Mardi 24 juin



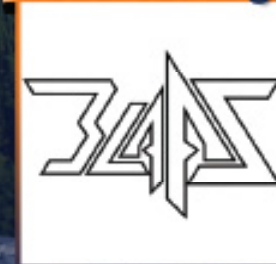
Jeudi 26 juin



Lundi 23 juin



Vendredi 27 juin



**Tous les
spectacles sont
gratuits**

**Procurez-vous
la programmation
officielle !**

Partenaire principal



Partenaires majeurs



Partenaires associés



Partenaires participants



**Soirée de fermeture avec
Norman Byrns,**
suivie du groupe *Rolling Dice*

**15^e SPÉCIAL
anniversaire
15 000\$ pour la
1^{ère} position
PRO-VIP**

**Plus de
145 000\$
en prix et bourses**





PREMIÈRE VISITE DE M. JEAN BOUCHER, NOUVEAU DÉPUTÉ D'UNGAVA À CHAPAIS

Chapais, le 5 mai 2014 – Le 3 mai dernier, le nouveau député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre des Affaires autochtones, M. Jean Boucher, a eu l'occasion de prendre connaissance des projets et des préoccupations de la Ville de Chapais, dont le renouvellement du contrat de Chapais Énergie avec Hydro-Québec.

Le maire de Chapais, M. Steve Gamache a fait état de l'importance de régler cet important dossier dans les prochaines semaines : « Une fois, l'avenir de Chapais Énergie assuré pour les 20 prochaines années, nous pourrons enfin travailler au développement de projets structurants mettant en valeur les rejets thermiques de l'usine et à la création d'emplois ».

M. Boucher a profité de son passage dans notre ville pour rencontrer les Cadets de l'air lors de leur revue annuelle.

Lise Aubin, directrice générale

Message de l'usine de cogénération de Chapais à la population

Nous désirons sensibiliser la population au danger de la cour à bois. Les tracteurs chargeurs constituent un danger considérable de jour comme de nuit, c'est pourquoi il est interdit pour quiconque de se promener sur le terrain en tout temps vu que l'opération de celle-ci est 24 heures sur 24 et 365 jours par année. Sachez qu'il est plus que probable que l'opérateur ne voit pas les gens même si ces derniers pensent avoir été vus.

Pascal Tremblay, directeur

INVITATION À TOUTE LA POPULATION ET AUX PARTENAIRES PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

La présidente-directrice générale du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, M^{me} Nathalie Boisvert, le président du conseil d'administration, M. Denis Lemoyne, le directeur des services à la clientèle, M. Luc Néron, et les gestionnaires seront heureux de vous rencontrer pour échanger en personne sur les priorités du plan stratégique 2015-2020 et recueillir d'autres préoccupations d'ordre stratégique.

Nous invitons tous nos partenaires et les résidents de Chapais à une rencontre :

Mercredi 11 juin 2014

À 19 h

**À la salle communautaire du centre sportif
et communautaire de Chapais**

Nous vous ferons part de nos principaux défis, de même qu'un bilan des activités de la planification stratégique 2010-2015.

Cette tournée se déroule dans les villes et localités de la région au printemps 2014. Surveillez les prochaines éditions du Jamésien, notre site Internet et notre page Facebook pour en savoir plus.

<http://bit.ly/crsssbtournee2014>
www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca
www.facebook.com/CRSSSBJ

Au plaisir de vous y rencontrer !



OFFRE D'EMPLOI

Physiotec leader dans le domaine du développement d'application web pour le marché de la réadaptation physique et du fitness, recherche une personne passionnée par la vente et le service à la clientèle. Physiotec est une entreprise dynamique en pleine croissance ayant comme clientèle des cliniques de physiothérapie partout dans le monde. Physiotec offre un milieu de travail dynamique et stimulant, empreint de collaboration. Si vous avez le goût de relever des défis et croyez que votre énergie peut contribuer aux succès de l'entreprise, cette offre est pour vous!

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- proposer Physiotec aux clients potentiels
- conclure les transactions de vente
- ouvrir de nouveaux marchés
- offrir un service personnalisé
- fidéliser la clientèle

EXIGENCES

- formation universitaire en administration, marketing, communication, génie ou autre est un atout
- expérience en vente et en développement des affaires
- communiquer aisément en anglais comme en français
- être axé sur les résultats
- faire preuve d'autonomie
- être à l'aise dans un environnement informatisé
- être dynamique, créative, persévérante, ponctuelle et assidue
- connaissance du milieu médical ou para médical, un atout

CONDITIONS

- salaire: de 40 00\$ à 90 000\$ selon expérience et performances
- formation sur mesure offerte sur place
- lieu de travail Chapais
- opportunités de participer à des foires commerciales à l'étranger

COMMENT POSTULER

Toute personne motivée à combler ce poste est invitée à postuler.
Faire parvenir votre CV à l'adresse suivante : etienne@physiotec.ca .
Seules les personnes convoquées à une entrevue seront contactées.

GAGNEZ

plus de 15 000\$ en prix !



Les 8^{er} prix sont de

500\$

Le 9^{ième} prix est de

1 000\$

Le 10^{ième} prix est de

10,000\$

1500 billets
seulement,
au prix de **20\$ l'unité.**

**Le tirage aura lieu le
20 septembre 2014**

Conseil 6542, Notre-Dame-de-Lourdes, Chapais

**Date limite de réclamation des prix:
20 octobre 2014**

Au profit du conseil des Chevaliers de Colomb
de Chapais no 6542.

Une partie des fonds recueillis seront redistribués
dans la communauté.

Billet en vente par les Chevaliers
Responsable : Guy Bouchard 418-745-3165



LE CONSEIL EN BREF

Le Conseil municipal tenait une séance ordinaire le mardi 20 mai dernier. À cette occasion, plusieurs dossiers furent soumis aux membres du conseil.



Voici les résolutions qui ont été adoptées :

- au niveau du Service de la trésorerie, le Conseil accepte le bordereau des chèques pour le mois d'avril 2014, les transactions s'élevant à 77 452,63\$ et la liste des comptes à payer concernant la même période s'élevant à 350 851,80\$, tels que déposés;
- le Conseil autorise que Mme Lise Aubin soit désignée comme représentante de la Ville de Chapais afin qu'elle dépose sa candidature pour représenter le collège électoral *Municipalité, localité, agglomération* au sein du conseil d'administration de Tourisme Baie-James lors des prochaines élections;
- le Conseil accorde un contrat de travail à monsieur Laurent Levasseur à titre de consultant pour la réalisation de certains projets spéciaux, selon le nombre d'heures évaluées à 90, en tenant compte des heures déjà consacrées pour lesdits projets;
- le Conseil autorise le versement de 100 000\$ à la CDEC pour couvrir ses frais de fonctionnement ;

- le Conseil autorise messieurs Steve Gamache, maire et Richard Bonneau, directeur général à signer le protocole d'entente concernant le Transport adapté de Chapais-Chibougamau-Baie-James;
- le Conseil approuve les prévisions budgétaires de TACCBJ telles que présentées et autorise le directeur général et le trésorier à transmettre la quote-part de la municipalité à TACCBJ au montant de 11 350\$;
- le Conseil accorde à l'organisation du Beach Party une aide financière de 1 500\$ pour ladite soirée;
- le Conseil adopte le règlement numéro 14-431 modifiant le règlement de construction 01347-A intitulé « Règlement de construction » en vigueur en vue d'assujettir les bâtiments jumelés ou en rangée à la construction d'un mur coupe-feu;
- le Conseil adopte le règlement numéro 14-430 modifiant le règlement de zonage 01345-A intitulé « Règlement de zonage » et ses amendements;
- le Conseil accorde une dérogation mineure 14-089 au bénéfice de l'immeuble situé au 1, 3^e Rue à Chapais;
- le Conseil accorde une dérogation mineure 11-061 au bénéfice de l'immeuble situé au 43, 2^e Avenue à Chapais
- le Conseil autorise la vente de 2 terrains de maison mobile, le premier situé au 126, 8^e Avenue, à Chapais, ainsi que le terrain contigu situé au 128, 8^e Avenue, à Chapais, à monsieur Tommy Giguère-Vallée;
- le Conseil autorise la vente d'un terrain de maison mobile, le premier situé au 141, 8^e Avenue, à Chapais, à monsieur Laurier Charrette;
- le Conseil accorde à monsieur Harvey un crédit équivalent aux taxes de services, soit d'eau et de vidanges, payées à ce jour en 2014 pour l'ancienne unité d'évaluation située au 106, 9^e Rue, à Chapais;
- Monsieur le conseiller Daniel Forgues donne avis de motion au projet de règlement

modifiant le règlement de lotissement 01346-A intitulé « Règlement de lotissement » en vue d'y spécifier les normes de lotissement des usages résidentiels dans la zone o8-H;

- Monsieur le conseiller Daniel Forgues donne avis de motion au projet de règlement modifiant le règlement de zonage 01345-A en vigueur en vue de remplacer l'affectation dominante publique et institutionnelle dans la zone o8 par l'affectation dominante habitation et pour y autoriser certains usages résidentiels;
- le Conseil autorise la circulation à vélo sur la 3^e Avenue et le boulevard Springer lors de l'événement « le cyclodon » qui aura lieu le 6 septembre 2014;
- le Conseil accepte l'offre de Paul Roy en date du 18 avril 2014 pour le lotissement de 20 terrains résidentiels sur la 8^e Avenue ainsi qu'à l'ouest de la 9^e Avenue, pour un montant de 23 845,82\$, taxes comprises ;
- le Conseil autorise que la Ville de Chapais cède les équipements excédentaires mis en vente par appel d'offres à Entreprises Marc Forget pour la somme de 1 500\$;
- une motion de félicitation est adressée à mesdames Sylvie Bédard, directrice du Service des loisirs et Sophie Robitaille, coordonnatrice de l'évènement, ainsi qu'à tous les bénévoles du comité organisateur pour la réalisation de la 13^e édition de la Rencontre jeunesse du Nord-du-Québec à Chapais;
- le Conseil félicite monsieur Philippe Moreau afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le Conseil félicite monsieur Pierre Arcand afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord;
- le Conseil félicite monsieur Pierre Paradis afin de souligner sa nomination à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

- le Conseil félicite monsieur Laurent Lessard afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le Conseil félicite madame Dominique Vien afin de souligner sa nomination à titre de ministre du Tourisme;
- le Conseil félicite monsieur David Heurtel afin de souligner sa nomination à titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;
- le Conseil félicite monsieur Robert Poëti afin de souligner sa nomination à titre de ministre des Transports;
- le Conseil félicite monsieur Geoffrey Kelley afin de souligner sa nomination à titre de ministre responsable des Affaires autochtones;
- le Conseil félicite monsieur Jean Boucher afin de souligner sa nomination à titre d'adjoint parlementaire au ministre responsable des Affaires autochtones;
- le Conseil félicite monsieur Guy Bourgeois pour son élection comme député de la circonscription d'Abitibi-Est ainsi que pour sa nomination comme adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord;
- le Conseil félicite madame Amy Tremblay-Lemay en tant que boursière de la Fondation Excel;
- le Conseil félicite monsieur David Lampron en tant que boursier de la Fondation Excel;
- le Conseil félicite madame Naomie Caouette pour sa nomination au titre de « Maire d'un jour »;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine assemblée régulière aura lieu **le mardi 17 juin dès 19h**, à la salle du conseil.

Genevieve Gleeton
CDEC

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement n° 14-430, adopté
le 21 mai 2014, modifiant le règlement de
zonage n° 01345-A et ses amendements de la
Ville de Chapais

1. OBJET DE LA DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 mai 2014 sur le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage et portant le numéro 14-430, le conseil a adopté un second projet de règlement portant le numéro 14-430 modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1.1. Une demande relative aux dispositions du second projet de règlement n° 14-430 et ayant pour objet :

- D'ajouter des dispositions relatives à la reconstruction ou la réparation des bâtiments dérogatoires;
- D'autoriser spécifiquement certains usages industriels reliés à la préparation, la transformation et l'entreposage de produits et de machineries agricoles à l'intérieur de la zone 35-CN;
- D'autoriser les commerces de gros et les industries à incidences faibles à l'intérieur de la zone 41-CIA;

... peut provenir de l'ensemble des zones composant le territoire de la Ville de Chapais.

2. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

- Être reçue au bureau de la Ville de Chapais au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 12 juin 2014;

3. PERSONNES INTÉRESSÉES

3.1. Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter et qui remplit les conditions suivantes, le 21 mai 2014 (date de l'adoption du second projet de règlement n° 14-430) :

- Être majeur, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée au Québec depuis au moins six mois;
- Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

3.2. Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

3.3. Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ces membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 21 mai 2014, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

4. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du second projet de règlement n° 14-430 qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement numéro 14-430 peut être consulté au bureau du soussigné, au 145 boulevard Springer, aux heures normales de bureau.

Chapais, ce 4^{ème} jour du mois de juin 2014.

Jean-Philippe Lalancette,
Responsable de l'urbanisme

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION

Premier projet de règlement n° 14-437
Premier projet de règlement n° 14-438

Aux personnes intéressées par le :

Premier projet de règlement n° 14-437 modifiant le règlement de zonage n° 01345-A et ses amendements en vigueur en vue de remplacer l'affectation dominante « *publique et institutionnelle* » dans la zone 08 par l'affectation dominante « *habitation* » et pour y autoriser certains usages résidentiels.

Premier projet de règlement n° 14-438 modifiant le règlement de lotissement n° 01346-A en vigueur en vue de spécifier les normes de lotissement des usages résidentiels dans la zone 08-H.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2014, le Conseil municipal de Chapais a adopté les projets de règlements suivants :

a) **Premier projet de règlement n° 14-437** modifiant le règlement de zonage n° 01345-A et ses amendements en vigueur.

En résumé, ce projet de règlement a pour objet de modifier les dispositions du règlement de zonage n° 01345-A et ses amendements de façon à :

- Modifier l'affectation dominante « *publique et institutionnelle* » dans la zone 08 par l'affectation dominante « *habitation* »;
- Autoriser dans la zone 08 certains usages résidentiels définis par les classes « *unifamiliale isolée* », « *unifamiliale jumelée* », « *bifamiliale isolée* » et « *bifamiliale jumelée* »;

- Modifier la marge de recul latérale minimale ainsi que la somme des marges latérales à respecter pour l'implantation des bâtiments principaux dans la zone 08.

b) **Premier projet de règlement n° 14-438** modifiant le règlement de lotissement n° 01346-A en vigueur.

En résumé, ce projet de règlement a pour objectif de modifier le règlement de lotissement n° 01346-A de façon à :

- Spécifier les normes de lotissement L.P.S (Longueur, Profondeur, Superficie) des classes d'usages résidentielles « *unifamiliale isolée* », « *unifamiliale jumelée* », « *bifamiliale isolée* » et « *bifamiliale jumelée* ».

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 juin 2014 à 19h00, à l'Hôtel de Ville de Chapais située au 145, boulevard Springer, à Chapais;
3. Au cours de cette assemblée, les projets de règlement seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption. Les personnes et/ou organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
4. Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville de Chapais situé au 145, boulevard Springer, à Chapais, durant les heures normales de bureau (lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).
5. Les projets de règlement n° 14-437 et n° 14-438 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. La description de la zone visée par ces projets de règlement est disponible pour consultation aux heures normales de bureau.

Chapais, ce 4^{ème} jour du mois de juin 2014.

Jean-Philippe Lalancette,
Responsable de l'urbanisme

À PROPOS DE LA RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

- Les abris d'auto, incluant leurs armatures, doivent être démontés entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre de chaque année. Les contrevenants à cette disposition du règlement de zonage 01345-A et ses amendements de s'exposent à recevoir une amende.
- Plusieurs bâtiments (principaux et secondaires) situés sur le territoire de la Ville de Chapais ne sont pas munis de matériaux de recouvrement. Le règlement de construction 01347-A prescrit que chaque bâtiment doit être entretenu de telle sorte qu'il demeure d'apparence uniforme, qu'il ne soit pas dépourvu par endroit de leur recouvrement ou protection contre les intempéries et qu'il ne soit pas endommagé. Les contrevenants à cette disposition du règlement de construction s'exposent à recevoir une amende.

APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

La Ville de Chapais est à la recherche de citoyens désirant combler l'un des deux postes laissés vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1). Les deux postes vacants touchent aux personnes qui sont impliquées dans les secteurs suivants :

- Secteur industriel (1 membre requis)
- Secteur commercial (1 membre requis)

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A), d'usages conditionnels et de tenir toute consultation auprès des personnes intéressées lors de la citation d'un monument historique ou de la

constitution d'un site patrimonial et de rendre tout avis ou recommandation en vertu de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. c. B-4). Ce comité se réunit une au moins 8 fois par année en séance régulière et à l'occasion en séance spéciale et soumet ses recommandations au conseil municipal.

Tous les citoyens interpellés par les questions d'urbanisme et de développement régional sont invités à poser leur candidature. L'implication sur ce comité ne requiert pas de compétences particulières. Pour ce faire, vous n'avez qu'à envoyer une très courte lettre exposant vos motivations à participer aux rencontres du comité consultatif en urbanisme aux coordonnées suivantes :

Par la poste :

Service d'urbanisme et de l'environnement
Ville de Chapais
145, boul. Springer
Chapais (Québec) G0W 1H0

Par courriel :

jplalancette@villedechapais.com

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Jean-Philippe Lalancette au (418) 745-2511 poste 229. La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux (2) ans.

Jean-Philippe Lalancette
Responsable de l'urbanisme



MISE À JOUR DES DOSSIERS D'ÉVALUATION

Prenez avis qu'à compter du 2 juin la firme d'évaluation municipale CÉVIMEC-BTF procédera à la mise à jour des dossiers d'évaluation en faisant l'inspection des propriétés de notre municipalité situées entre la 6e et la 9e Rue inclusivement.

BANQUE DE CANDIDATS

Liste de rappel

La Ville de Chapais est à la recherche de personnes intéressées afin de constituer une banque de candidats pour ses différents services (loisirs, culture et vie communautaire, Hôtel de Ville et travaux publics). Faire parvenir un curriculum vitae à la Ville de Chapais a/s Kathy Tremblay 145 boul. Springer CP 380 Chapais G0W 1H0, ou par courriel **avant le 20 juin 2014** à ctremblay@villedechapis.com. Toutes les candidatures reçues seront conservées pour une période de 6 mois à compter de cette date.

La direction

MESSAGE DE LA VILLE

Département des travaux publics

Prenez note que si vous prévoyez faire des travaux qui nécessitent l'intervention du service des travaux publics vous devez les aviser 48 heures à l'avance (sauf en cas d'urgence) et ce, durant les heures normales d'ouverture.

Dans le cas contraire, la Ville se réserve le droit de facturer les coûts ainsi occasionnés.

Merci de votre collaboration!

La direction

AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION – PROGRAMME PRU ET RÉNO VILLAGE

La Ville de Chapais informe la population que les formulaires d'inscription des propriétaires à faible revenu voulant bénéficier d'une aide financière à la rénovation sont disponibles à l'Hôtel de Ville auprès de M. Jean-Philippe Lalancette, inspecteur municipal.

Pour le **Programme Réno Village**, les critères sont les suivants :

- Être propriétaire occupant d'une bâtisse unifamiliale;
- N'avoir jamais bénéficié du Programme Réno Village;
- La valeur uniformisée des bâtiments ne doit pas dépasser 90 000\$ en excluant le terrain. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédente;
- Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment ainsi qu'un numéro de TPS;
- Les revenus bruts de l'ensemble des occupants ne doivent pas dépasser :
 - o 1 personne : 27 500\$
 - o 2 ou 3 personnes : 31 200\$
 - o 4 ou 5 personnes : 34 200\$
 - o 6 personnes ou plus : 36 300\$
- La maison doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000\$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures;
- Travaux admissibles :
 - o La cheminée
 - o Le système d'alimentation en eau potable
 - o Les murs extérieurs
 - o Le système de chauffage
 - o La toiture
 - o L'électricité
- L'aide maximale est de 10 000\$ selon les travaux.

Pour le **Programme de Réparation d'Urgence (PRU)**, les critères sont les suivants :

- Être propriétaire occupant d'une bâtisse unifamiliale;
- N'avoir jamais bénéficié des programmes d'aide à la rénovation;
- La valeur uniformisée des bâtiments (résidence, garage, remise, etc.) ne doit pas dépasser 90 000\$ en excluant le terrain. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédente;
- Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment ainsi qu'un numéro de TPS;
- Les revenus bruts de l'ensemble des occupants ne doivent pas dépasser :
 - o 1 personne : 19 500\$
 - o 2 ou 3 personnes : 24 000\$
 - o 4 ou 5 personnes : 27 000\$
 - o 6 personnes ou plus : 29 000\$
- L'aide maximale est de 11 000\$ selon les travaux;
- Les travaux doivent être majeurs et urgents pour corriger une situation mettant en péril la santé et sécurité des occupants.

Sachez que, pour ces 2 programmes, il vous faudra également fournir une copie des documents suivants :

- Compte de taxes municipales 2013;
- Avis de cotisation fédérale 2013 de toutes les personnes occupant la résidence;
- Rapport d'impôt fédéral 2013 de toutes les personnes occupant la résidence;
- États des revenus et dépenses pour les travailleurs autonomes, s'il y a lieu.

Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Philippe Lalancette, inspecteur municipal au (418) 745-2511 poste 229.

Jean-Philippe Lalancette
Inspecteur municipal



EMPLOIS ÉTUDIANTS

La Ville de Chapais est à la recherche de candidats afin combler des postes d'emploi étudiant pour la période estivale.

Description de tâches :

Principalement l'entretien des pelouses, maintenir la propreté dans les parcs, entretien des fleurs;

Critères de sélection :

- Être âgé (e) de 16 ans ou plus en date du 1^{er} mai 2014;
- Être disponible au moment de l'appel au travail;
- Résider à Chapais;
- Être étudiant à **temps complet** tel que reconnu par l'institution fréquentée durant toute la session d'hiver précédant la période d'emploi;
- Poursuivre des études à **temps complet** tel que reconnu par l'institution fréquentée à la session d'automne suivant la période d'emploi;
- Un permis de conduire ou un moyen de transport peut être exigé dans certains cas.

Conditions de salaire :

Salaire minimum en vigueur

Faire parvenir votre curriculum à l'attention de Mme Kathy Tremblay, Ville de Chapais, 145, boul. Springer, C.P. 380, GoW 1Ho avant le 20 juin 2014.

Richard Bonneau
Directeur général

Allocution de monsieur René Dubé, président de l'Administration régionale Baie-James, lors de la conférence du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue des 27 et 28 mai derniers

Un nouveau partenariat en matière de gouvernance entre les Cris et les Jamésiens

- M. le Grand Chef du Grand Conseil des Cris
- M. le Président du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi- Témiscamingue
- M. le Député d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, et porte-parole adjoint en matière d'affaires intergouvernementales autochtones
- M. le Président du Conseil Cris-Québec sur la foresterie
- M. le Maire de Val-d'Or
- Mesdames et Messieurs

Le 1er janvier 2014 est une date historique importante pour les résidents du Nord-du- Québec, de l'Eeyou-Istchee, des Jamésiens que nous sommes et de nos concitoyens, les Cris. Cette date est également très importante pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue et de tout le Québec.

Loin des projecteurs et des grands médias nationaux, s'installe une toute nouvelle relation entre les occupants de cet immense et merveilleux territoire. Enfin disons-nous, cette région pourra se développer comme elle se doit en tenant compte des particularités et des aspirations de chacun. Ce développement que nous visons aura des impacts partout au Québec et particulièrement ici en Abitibi-Témiscamingue. Tous, vous connaissez très bien l'importance économique actuelle de ce territoire pour votre région et, tous, vous

êtes pleinement conscients de son intérêt stratégique à long terme. Le reste de la population du Québec ne l'a peut-être pas encore parfaitement compris, mais ce jour viendra. Les besoins grandissants auxquels nous devons répondre ne pourront être comblés sans une création massive de richesses qui respecte les générations actuelles et futures.

En voyant chaque jour circuler autant de travailleurs, par voie terrestre et surtout par voie aérienne, il est facile de comprendre l'énorme impact économique de notre territoire. À chaque seconde arrivent des travailleurs qui viennent gagner leur vie et repartent avec en poche des milliers de dollars qui font tourner l'économie de la province. À chaque seconde se dépense des milliers de dollars en services de toutes sortes, pensons aux études environnementales, aux services légaux, financiers, tous des secteurs florissants dans les grands centres.

Notre région est une sorte d'Eldorado moderne pour tous ces gens d'affaires à la recherche d'opportunités nouvelles. Malheureusement, pour plusieurs intervenants, tant privés que publics, notre région ne représente rien de plus qu'une colonie où l'on vient puiser des ressources sans véritablement se soucier du long terme. Nombreuses sont les normes environnementales à respecter, nombreuses sont les normes fiscales à respecter, mais trop peu nombreuses sont les normes sociales à respecter. Le Nord ne peut se développer sans les gens qui l'habitent, le Nord ne peut nous appartenir sans les gens qui l'habitent et habiter le Nord a un coût. Les citoyens du Nord ne sont pas des citoyens de seconde zone ou des gens résignés. Les citoyens du Nord sont des gens qui croient en son potentiel et qui ne demandent que le respect le plus élémentaire de leurs besoins et de leurs aspirations légitimes.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis le milieu des années 50. L'arrivée de l'industrie minière, l'implantation de communautés nordiques, l'ouverture du territoire, les aménagements hydroélectriques et, maintenant, une nouvelle gouvernance. Notre région aura

connu en quelques décennies ce qui s'est produit ailleurs sur des centaines d'années. Par le passé, il pouvait être plus facile de capitaliser sur les divergences d'opinions des résidents du Nord, placer les gens en opposition sur plusieurs sujets pouvait être une stratégie efficace pour arriver à ses fins. Cette époque est heureusement pour nous révolue. Aujourd'hui, Cris et Jamésien sont assis autour d'une seule et même table et peuvent conjointement définir ce qui est acceptable ou non, définir ensemble les directions à prendre et définir ensemble les moyens requis pour faire face aux défis de notre région.

Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, remplace la Municipalité de Baie-James depuis le 1er janvier. L'implantation de la nouvelle structure se passe jusqu'à présent à merveille. Nous sommes, de part et d'autre, impressionnés de la vitesse à laquelle les choses se font et de l'ouverture mutuelle dont tous font part. Bien des choses se sont dites lors du processus d'établissement de la nouvelle structure. Pouvant témoigner de ce que j'ai personnellement entendu, les réticences étaient nombreuses. Vous savez, les grands gourous du management nous répètent sans cesse que le changement dérange. Pourtant, dans la vie de tous les jours, nous serons tous d'accord pour dire que la routine tue! Au fond, qui n'aime pas le changement ? Tous nous apprécions vivre de nouvelles expériences. Ce qui dérange vraiment n'est pas le changement, mais le fait de sortir de sa zone de confort. Le confort pour certaines personnes était de demeurer la tête dans le sable à ne pas voir que notre région était dans un cul-de-sac, boudée par le Sud, repliée sur elle-même au Nord. Demeurer dans sa zone de confort est certes apaisant et peut donner l'impression de garder le contrôle sur un ordre établi, mais cela nous mènent inévitablement vers la stagnation, ce dont nous n'avons ni le luxe, ni encore moins le goût.

Sortir de sa zone de confort, c'est aussi accepter de sortir de ses idées préconçues, accepter de ne plus s'enfermer dans une logique qui nous est imposée par les autres. Sortir de sa zone de confort, c'est accepter de casser des œufs

pour faire une omelette, ce qui ne veut pas dire de les lancer de toutes ses forces d'un bout à l'autre de la pièce. De part et d'autre, Cris et Jamésien vont devoir sortir de leur zone de confort, car inévitablement arrivera un jour où la solution à un problème devra être créée de toutes pièces. Inévitablement, les citoyens de l'ensemble de la province ou d'ailleurs devront sortir de leur zone de confort en relation avec notre région. Les alliances factices, les boîtes aux lettres, les marchands de tapis devront apprendre à considérer réellement les gens qui habitent le Nord.

Ceci étant dit, nous vous attendons à bras ouverts, car seuls nous ne pourrions y arriver. Nous avons besoin des gens de partout au Québec et d'ailleurs, nous avons besoin des grandes entreprises, des PME, nous avons besoin de partenaires, de vrais partenaires. Les Jamésien font face pour la plupart à des enjeux démographiques importants, nous avons besoin de gens pour habiter nos villes, occuper nos infrastructures, vitaliser nos économies. Les Cris font face à une situation complètement inverse, à savoir que pointe une explosion démographique et qu'il faudra créer des emplois de qualité pour toutes ces personnes. Je me répète, nous avons besoin de tout le monde. Nous devons faire des communautés du Nord des pôles forts pour que puisse se développer pleinement cette région et si fort puissions-nous devenir, jamais nous ne pourrions tout réaliser seuls. C'est donc dans l'intérêt de tous : les Cris, les Jamésien, les Témiscabitiens et tous les Québécois, que nous devons ensemble bâtir cette région.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que la forêt du Nord est à long terme notre or vert. L'exploitation durable de la forêt est sans contredit l'un de ses fameux défis auxquels je faisais référence il y a quelques minutes et qui exigeront que nous sortions de notre zone de confort. Sujet délicat évidemment, car à première vue, il semble mettre en opposition directe les valeurs dites plus économiques au mode de vie traditionnel associé à la culture crie. Nous avons le devoir de trouver une solution à long

terme, c'est une obligation que nous avons envers la population et les générations de demain.

Comme dans la vie de tous les jours, il n'y a pas d'absolu, rien de noir ou de blanc, que du gris. Surexploiter la forêt n'est pas une option, pas plus que la mettre dans un écrin. Où est l'équilibre? Où est la juste ligne de démarcation entre les deux? Des discussions viriles sont à prévoir, mais c'est du choc des idées que jaillit la lumière et venez-moi en aide, car nous en aurons besoin.

Le secteur forestier tout entier vient d'avoir sa grande traversée du désert et il est permis de croire en des jours meilleurs. Le secteur des pâtes et papiers a peut-être été celui avec les conséquences néfastes les plus durables et catastrophiques. Il n'y a pas de recette magique, le règne du papier est bel et bien terminé, du moins pour un avenir prévisible. La relance de ces grands moteurs de l'industrie n'est pas aisée et quand semble vouloir s'entrouvrir une porte, on dirait que quelqu'un semble s'empresse de la refermer en la verrouillant à double tour. Sans le marché des sous-produits traditionnel, le secteur du sciage devra lui aussi trouver de nouveaux débouchés et surtout de nouveaux consommateurs pouvant être approvisionnés à des coûts raisonnables.

Je tiens à souligner le travail remarquable accompli par Chantiers Chibougamau à cet effet. Souvent citée en exemple, mais manifestement pas encore assez, cette entreprise a fait le choix de contribuer significativement au développement économique local ainsi qu'à la mise en valeur de nos ressources. Barrette Chapais, reconnu partout pour sa capacité d'innovation et sa productivité. Produits forestiers Résolu à Lebel-sur-Quévillon et Eacom à Matagami qui a réussi à se relever d'une période de transition plus que chaotique. Pensons à Chapais Énergie, Produits forestiers Nabakatuk ainsi que tous les autres intervenants du secteur traditionnel de l'industrie forestière et des marchés toujours émergents comme les produits forestiers non ligneux. Nous avons dans le Nord, une excellente capacité d'assurer à très long terme notre vitalité économique, suffit

uniquement de donner assez d'air à tout le monde pour qu'ils puissent respirer à pleins poumons.

On dit souvent que les projets forestiers se résument à trois choses, un, l'approvisionnement, deux, l'approvisionnement et trois, vous l'aurez compris, l'approvisionnement. Les usines de sciage doivent aussi pouvoir s'alimenter à coûts raisonnables. Le nouveau régime forestier, bien qu'il fasse grincer des dents certains scieurs, procure pour Matagami, ville dont je suis maire je vous le rappelle, certains avantages comme le fait d'abaisser la distance moyenne entre son approvisionnement et l'usine. À long terme, cette situation et un bon programme d'investissement dans la capacité de production me rendent confiant face à l'avenir de notre scierie et à sa capacité à reprendre le rôle de moteur économique qu'elle a longtemps joué dans notre communauté.

L'approvisionnement forestier a toujours été et demeurera encore longtemps un facteur déterminant pour la vitalité de ce secteur, le Bureau de mise en marché du bois occupe maintenant un rôle prépondérant par rapport aux coûts d'approvisionnement. Il est bon d'établir des règles pour que la redevance forestière versée à l'État soit représentative du marché, ce qui de façon générale a procuré à l'ensemble des Québécois un meilleur apport que ce qu'il était par le passé. Être équitable devrait également considérer le fait que lorsqu'il n'y a pas de preneur pour certains lots, le prix moyen du bois devrait également baisser. Prendre en considération certains concepts uniquement quand ils nous sont favorables est par définition inéquitable.

Le secteur forestier, c'est beaucoup plus que des usines de sciage. Le secteur forestier c'est une grande boucle qui débute et se termine en forêt. Il n'est pas facile de déterminer précisément où est le début et où est la fin, mais chose certaine, tant avant la transformation en usine qu'après, il y a de l'activité forestière. La plupart des usines sont situées dans les communautés jamésiennes, alors que la quasi-totalité des forêts est située sur des terres publiques et de territoires à usage

restreints ou faisant l'objet de droits particuliers. Avec la crise des dernières années, la main d'œuvre s'est réorientée et elle se fait rare, la relève se manifeste plus que timidement et entrer dans ce secteur de l'économie n'est pas aisé. Plusieurs jeunes entrepreneurs tentent de se faire une place, mais eux aussi font face aux problèmes structurels de l'industrie. Toutes les activités d'aménagement, de récolte, de transport sont selon nous des activités par lesquelles nous pouvons travailler sur nos points de convergence. Il s'agit pour moi d'une occasion en or de créer de véritables partenariats entre les Cris et les Jamésiens, c'est vrai pour Matagami et pour la plupart des autres communautés jamésiennes j'en suis sûr.

La forêt est un grand jardin qui se récolte sur des décennies, il ne faut pas prélever plus que ce qu'une saison peut nous donner, il ne faut pas s'accaparer tout ce qui est disponible au détriment des autres usagers et au détriment de la nature elle-même, mais il ne faut pas non plus laisser la récolte se perdre. La balle est dans notre camp. Nous, décideurs, il faut trouver une solution qui sera la plus profitable pour tous, c'est plus que notre rôle, c'est notre responsabilité en tant que fiduciaire des générations à venir. À cet égard, les projets de forêt de proximité mis de l'avant par le gouvernement du Québec et subitement mis de côté auraient intérêt à être remis de l'avant. Ces projets ouvraient véritablement la voie aux communautés désireuses de se prendre en main d'enfin gérer la ressource forestière dans un cadre bien défini, mais adapté à leurs besoins et à leurs réalités tout en faisant profiter les communautés locales des aspects positifs de cette industrie. Les forêts de proximité étaient des projets porteurs d'un sens profond. Il est effectivement beaucoup plus facile pour les communautés d'accepter de casser des œufs quand elle a au moins la chance de s'asseoir à table pour partager l'omelette. Nous invitons nos élus provinciaux à reconsidérer dans les meilleurs délais cette avenue plus qu'intéressante.

En conclusion, nous croyons fermement que l'avenir est très prometteur pour le Nord. La

nouvelle structure de gouvernance en place depuis le début de l'année nous permet déjà de mieux communiquer entre résidants de nos communautés et nous permettra de créer de toutes pièces une vision commune de notre avenir. Dans cette vision, l'industrie forestière en fait partie. C'est un secteur d'activité qui crée déjà beaucoup de richesse pour nos communautés. Oui tout est perfectible et il y a place à amélioration, mais améliorer ne veut pas dire éliminer. Nous avons besoin, tous et chacun, d'une industrie forestière forte et durable. Pensons par exemple à l'accès au territoire, sans les routes forestières il serait beaucoup plus difficile pour l'ensemble des usagers d'accéder aux ressources. Les différents usages de la forêt doivent être considérés dans une optique de complémentarité et non de confrontation. Il en est de même pour les objectifs et aspirations de chacun, ensemble nous pouvons faire de la forêt du Nord une ressource profitable à long terme pour tous.

La nouvelle structure de gouvernance du territoire aura certes un grand rôle à jouer dans l'établissement d'objectifs communs et de concertation. La main est tendue, industriels, instances gouvernementales, communautés et usagers, sachez qu'autant l'Administration régionale Baie-James que je préside, autant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dont je fais partie et la Ville de Matagami dont j'ai le privilège d'être maire, feront tout en leur pouvoir afin de contribuer à l'établissement d'un climat favorable à l'industrie forestière, à l'épanouissement des communautés et à la prospérité de générations futures.

René Dubé, président
Administration régionale Baie-James

UNE FORMATION EN AOÛT



La Corporation de développement économique de Chapais (CDEC) fait appel aux gens intéressés à suivre une formation de cueillette de champignons sauvages et de Produits forestiers non ligneux (PFNL) de se manifester dès aujourd'hui. Cette formation est d'une durée de 6 heures et aura lieu à la mi-août alors que les champignons forestiers sont nombreux autant en variété qu'en nombre !

Objectifs de la formation:

- ❖ Connaissance des PFNL de la région ;
- ❖ Connaissance des milieux naturels et des espèces importantes qui leur sont associés ;
- ❖ Formation sur le terrain dans des milieux propices à la croissance de certaines espèces ;
- ❖ Code d'éthique du cueilleur; respect de l'environnement et des espèces ;
- ❖ Présentation des méthodes de conditionnement et de cueillette ;
- ❖ Préparation et dégustation.

Cette formation s'adresse autant au cueilleur occasionnel (qui veut simplement cueillir des champignons et des PFNL pour sa propre consommation) qu'au cueilleur autonome qui veut avoir des revenus de cueillette et un salaire associé à ses bonnes récoltes. **RÉSERVER VOTRE PLACE ET MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT DÈS MAINTENANT (LES PLACES SONT LIMITÉES)**

POUR RÉSERVATION CONTACTEZ : Mathieu Prévost, Chargé de projet pour la CDEC, au 418-745-2511 poste 230 ou par courriel : mprevost@villedechaps.com

VOUS AVEZ UN APPARTEMENT À LOUER OU VOUS EN CHERCHEZ UN?



VOUS VOULEZ VENDRE UNE MAISON, UN COMMERCE, UNE INDUSTRIE OU UN CHALET?

La Ville de Chapais a ajouté une nouvelle rubrique à son site internet afin de faciliter les recherches des nouveaux arrivants et de toute la population désirant s'installer à Chapais ou se reloger. Dans cette rubrique, vous retrouverez la liste des logements à louer, des maisons/ commerces/ industries à vendre en plus des terrains disponibles! Il sera désormais plus simple que jamais d'afficher ou de chercher un logement ou de vendre/acheter ce que vous voulez! **Ce service, en plus d'être utile, est entièrement GRATUIT! VOUS N'AVEZ QU'À REMPLIR L'INFORMATION QUE VOUS VOULEZ TRANSMETTRE.**

Nous avons mis cette rubrique en bas à droite de toutes les pages de notre site Internet www.villedechaps.com dans la section EN UN CLIC. Nous demandons donc aux propriétaires de logements à louer ou à vendre (résidentiel, commercial ou industriel) de bien vouloir compléter le document en ligne que vous retrouverez dans la section EN UN CLIC (**UNIQUEMENT L'INFORMATION QUE VOUS VOULEZ TRANSMETTRE**). Pour ceux et celles qui ne seraient pas familiers avec les ordinateurs, vous pouvez venir compléter le formulaire au bureau de la CDEC à l'hôtel de ville. Un accès Internet est aussi offert à la population au Centre d'accès Internet communautaire situé au Centre sportif et communautaire du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

SERVICES AUX CITOYENS



En choisissant **Chapais Ligne verte**,
vous optez pour un transport **fiable, convivial,**
sécuritaire, écologique et économique!

Nouvelle offre de transport disponible **7/7 jours**

via **AUTOBUS**
MAHEUX



Horaire
Autobus MAHEUX

TAXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
MATIN	non-disponible	9 h 20
SOIR	21 h 30	non-disponible

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ sont fixes.
- **IMPORTANT** : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC
CHIBOUGAMAU : Dépanneur chez Carole

Réservez votre place :
418-745-3535

En vous procurant votre carte de
membre Chapais ligne verte à notre
bureau, vous bénéficiez d'un prix
réduit à 6,50 \$ / embarquement.

(Le prix régulier d'un billet est de 11,75 \$ + tx.)

Points d'embarquement :
Chapais : Tabagie RC
Chibougamau : Dépanneur chez Carole

En plus de nos transports journaliers, des transports par autobus pour les groupes sont aussi disponibles sur demande, informez-vous!

Réservez 12 h à l'avance si possible.
De plus, si un transport est déjà prévu,
des demandes additionnelles seront
acceptées selon les places disponibles.

Billet de passage : 6.50 \$ / embarquement
Carte prépayée : 50.00 \$ / 10 embarquements

Suivez-nous sur **facebook**



www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte

**[Réservez dès maintenant
418.745.3535]**

Je roule écolo... t'embarques?



Horaire

TAXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
AM	entre 7h et 8h	entre 7h30 et 8h30
MIDI	entre 12h et 13h	entre 12h30 et 13h30
PM	entre 16h et 17h	entre 16h30 et 17h30

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ seront fixées selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.

Je roule écolo... t'embarques?



chapais
Ligneverte

Nous savons que beaucoup de gens prendront la route pour se rendre à Chibougamau lors de la 16^e édition du Festival en Août! C'est pour cette raison que Chapais Ligne Verte vous donne l'opportunité d'utiliser un transport en commun.

Vous n'avez pas de véhicule, vous voulez prendre quelques consommations avec vos amis ou vous voulez simplement laisser votre voiture à la maison et utilisez notre service de transport! C'est simple...

FESTIVAL EN AOÛT

VENDREDI 1^{er} AOÛT



MARIE MAI

SAMEDI 2 AOÛT



DJ DAN
DESNOYERS

SAMEDI 2 AOÛT



DAY TRIPPER

Procurez-vous vos billets
au coût de :
5 \$ / embarquement dans
nos points de vente :

Chapais :

- Dépanneur MicMac
- Tabagie RC

Chibougamau :

- Tabagie Merrill
- Dépanneur du Centre-Ville



Horaire

(Festival en août 2014)

	Départ de CHAPAIS	Retour de CHIBOUGAMAU
VENDREDI 1 ^{er} août	19 h 30	23 h 30
SAMEDI 2 août	19 h 30	23 h 30

Points d'embarquement :

Chapais : Hôtel de Ville • Chibougamau : Hôtel de ville

418.745.3535

INFORMEZ-VOUS!



Surveillez nos publicités afin d'être à l'affût de nos développements, changements et améliorations.

Suivez-nous sur **facebook**

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Club Fadoq « Les Vaillants de Chapais »

Quelques nouvelles avant de vous quitter pour la période estivale.

L'assemblée générale annuelle du club fut tenue le 27 avril dernier, en présence du président du conseil d'administration de la Fadoq régionale M. Louis-Marie Pedneau.

Après l'acceptation des rapports de l'année, on procéda à l'élection des membres du conseil d'administration.

Le conseil 2014-2015 est composé des membres suivants :

- Mme Pierrette Gendron-Thériault, présidente
- Mme Raymonde Boivin, vice-présidente
- Mme Lucette C. Larochelle, secrétaire-archiviste
- M. Claudio Larouche, trésorier

Les directrices et directeurs sont :

Mme Alice Gauvin, Mme Marjolaine Hallé, M. Gaston Coutu, M. Réna Simard et M. Clément Ruel.

Le conseil remercie tous les responsables et les adjoints(es) des différents comités, les membres qui ont aidé à différents travaux ainsi que ceux et celles qui ont participé aux activités du club au cours de la saison 2013-2014.

Nous remercions également la présidente sortante, Mme Germaine Perron-Cliche, pour les 4 années qu'elle a consacrées à l'administration et aux différentes activités du club.

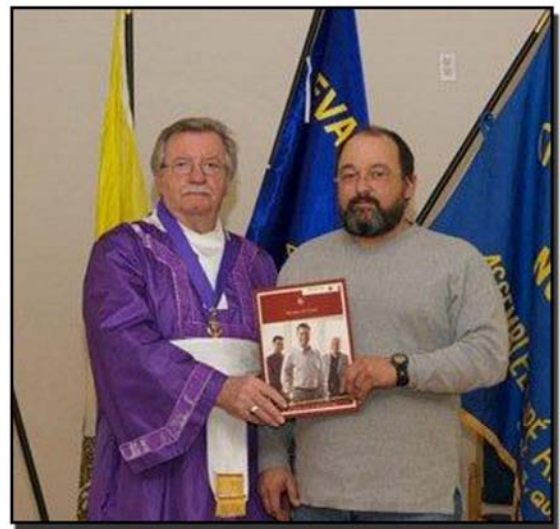
Nous souhaitons un bel été à tous les membres du club ainsi qu'à toute la population chapaisienne.

Soyez prudents et revenez-nous en forme pour la saison 2014-2015 qui débutera en septembre.

Lucette C. Larochelle, publiciste

Guy Bouchard

Chapaisien
en vedette



Bénévole de l'année des Chevaliers de Colomb de Chapais

Bravo au frère Guy Bouchard qui a été choisi bénévole de l'année des Chevaliers de Colomb 6542 de Chapais.

M. Bouchard se démarque en démontrant un bel exemple d'implication et a su mettre ses talents aux services de son association. Responsable du tirage des Chevaliers depuis 2 ans, lui et son équipe travaillent fort pour avoir les fonds nécessaires afin de garder leur salle ouverte. M. Bouchard ne cesse de mettre à contribution ses talents manuels soit pour terminer des rénovations entreprises ou encore, quand un bris imprévu survient, il est toujours disponible pour accomplir la tâche. Ses talents culinaires ont aussi été reconnus lors du dernier brunch, sa présence fut remarquée. Il est aussi un exemple à suivre par sa présence aux réunions mensuelles où il apporte sa bonne humeur.

Félicitations à M. Bouchard pour son implication.

Concours de dessin des Chevaliers de Colomb 2013

En collaboration avec les professeurs de
L'École St-Dominique Savio

Le grand chevalier le frère Jacques Fortin avec la collaboration le frère Gilles Cormier ont procédé à la remise des prix pour le concours de dessin 2013 ce vendredi 17 mai 2013.

Le thème de cette année est un sujet qui est cher au cœur des Chevaliers de Colomb c'est-à-dire la famille. Ce concours a été remis en marche grâce à l'implication du frère Jacques Fortin et avec la collaboration des professeurs de l'École St-Dominique Savio de Chapais. Nous tenons à remercier tous les professeurs qui ont accepté avec une grande générosité de surplus de travail que cela leur a imposé. Nous tenons aussi à remercier Mme Annie Beaupré et toute la direction pour leur soutien dans ce projet. Le but de ce projet est de stimuler l'imagination des enfants, leurs créativité, leurs habiletés et de les récompenser pour leurs talents. Je tiens à préciser que ce n'était pas le plus beau qui était nécessairement le gagnant, mais celui qui était le plus représentatif du sujet qui avait été proposé.



Je vous présente Alexis Tremblay, l'heureux gagnant du 3e prix, il est en maternelle, il se mérite un chèque de 20 \$.

Bravo pour ton implication.



Je vous présente Éloïse Aubin, l'heureuse gagnante du 2e prix, elle est en 2e année elle se mérite un chèque de 30\$.

Bravo pour ton implication.



Je vous présente William Boivin, l'heureux gagnant du premier prix, il est en 5e année et se mérite un chèque de 50 \$.

Bravo pour ton implication.



Merci à tous!

Les chevaliers de Colomb vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances, nous vous disons à l'année prochaine scolaire 2013-2014.

La famille est un bien précieux, prenez en grand soin.

Vos Chevaliers

CPE PELUCHES & BALUCHONS



Lors de la Semaine Québécoise de la Famille, le CPE Peluches et Baluchons a invité frères, sœurs, parents et amis pour quelques heures à une exposition d'art de nos petits bouts de chou.

Cet évènement qui s'est déroulé le 15 mai dernier a attiré plus de 60 personnes. Celui-ci a permis en autres, de démontrer les œuvres et accomplissements des enfants.

La direction du CPE désire remercier tout son personnel ainsi que tous ceux qui ont collaboré à l'organisation et au succès de cette exposition. Chapeau à tous!

Danielle Gauthier, directrice



Service des loisirs,
de la culture et de
la vie
communautaire

745-3289

sbedard@villedechapis.com

Facebook

Site internet de la Ville de
Chapais

Horaire de la piscine

Lundi 23 et le 30 juin 2014:
Bureau et piscine fermés

745-2723

BAINS LIBRES

LUNDI	18H30 À 19H30
MERCREDI	18H30 À 19H30
VENDREDI	18H30 À 19H30
SAMEDI	13H30 À 14H30
DIMANCHE	13H30 À 14H30

BAINS LONGUEUR (ENTRÉE PAYANTE)

LUNDI	19H30 À 20H30
MERCREDI	19H30 À 20H30

MULTIBAINS (PARENTS-ENFANTS ET ADULTES) (ENTRÉE PAYANTE)

MARDI	10H00 À 11H00
-------	---------------

Règlements pour les usagers de la piscine

- Port du casque de bain et le maillot sont obligatoires
- La baignade est interdite pour toute personne souffrant de lésions cutanées, de maladies contagieuses ou infectieuses
- Obligation de quitter le bassin et interdiction temporaire d'accès au bassin en cas d'accidents fécaux.
- Enfant de moins de 6 ans doit être obligatoirement être accompagné d'un adulte
- Nous ne sommes pas responsable des objets perdus ou volés
- Le surveillant-sauveteur ou toute autre personne du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire peut expulser quiconque ne respectera pas la réglementation et nous appliquerons la politique disciplinaire.

Cours de gardiens avertis

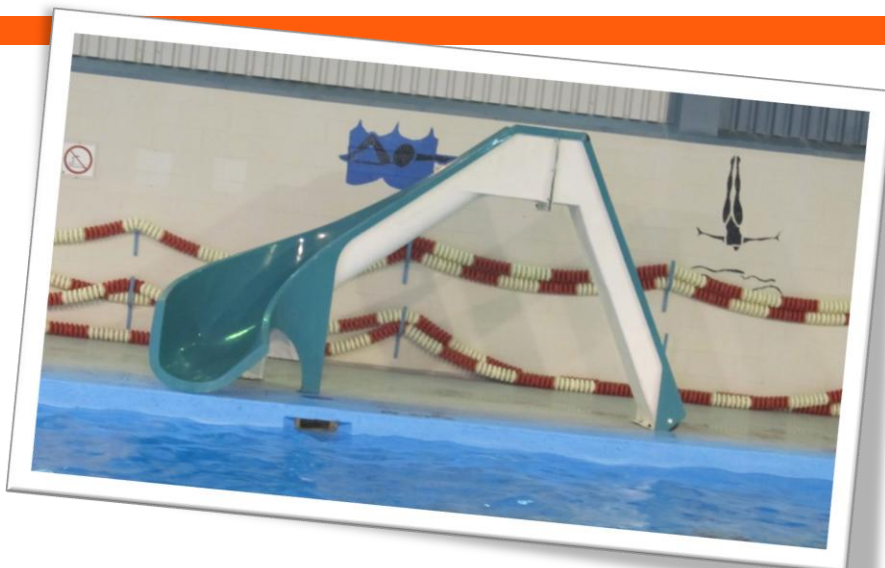
Vendredi 6 juin à compter de 18h00 à l'aréna
(pour les jeunes inscrits)



BOUTIQUE AQUATIQUE

- Casque de bain
- Lunette de piscine
- Pince-nez
- Ballon dorsal
- Couche aquatique
- Courroie de remplacement pour lunette

Service de vente sur les heures de bureau et aux heures des bains.

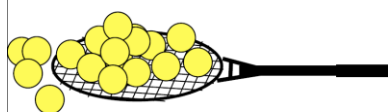


Activités plein-air

TENNIS LIBRE

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire avise les adeptes du tennis que les 2 terrains situés en arrière du terrain de balle sont disponibles.

- Ils sont accessibles en tout temps et ce gratuitement. Le principe du premier arrivé, premier servi, s'applique.
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utiliser leur bon sens pour éviter les conflits.
- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain de tennis.
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ)
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis.
- Pas d'animaux sur le terrain.



BINGO PLEIN-AIR EST DE RETOUR

Dimanche 6 juillet 2014 au sentier Campbell

Nous demandons aux participants de se rendre pour 12h45 pour que nous puissions vous remettre vos cartes de bingo. À 13h00, le départ sera donné.

L'invitation s'adresse à tout le monde. Le trajet consiste à faire le tour du lac Campbell. À la sortie, nous connaîtrons le grand gagnant.

Aucun coût d'inscription.

En cas de pluie, annulé

Organisé par le SLCVC





DONne-toi à FONDS

Le STUDIO EXTRÊME lance un défi à tous les citoyens de Chapais et de Chibougamau le samedi 23 août prochain. Vous pouvez relever 1, 2 ou 3 défis. Levée de fonds.

Défis à relever

- Marche – tour de ville pour un 5km
- Vélo dans le sentier de la piste cyclable à votre choix – 12 km (6 km aller-retour) (débutants) et 24 km (12km aller-retour Lac Opémiska) pour les avancés. **15 ans et plus**
- Course dans le sentier pédestre Campbell 4.2 km **12 ans et plus**

Inscription: 10.00\$ pour 1 défi / 15\$ pour 2 défis / 20\$ pour 3 défis Inscription avant le 19 août. Après: 10\$ de pénalité (incluant le dîner)

PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE:	09H00 À 12H00	Défi vélo
	12H00 À 13H00	Dîner santé à la salle de curling
	13H30 À 14H45	Marche
	15H00 À 16H30	Course



SURVEILLEZ NOTRE PROCHAINE PUBLICITÉ

Pour information: 745-3289

Prochaine réunion pour l'organisation, mercredi 11 juin à 19h00 à l'aréna. Bienvenue à tous!

HORAIRE DU STUDIO EXTRÊME – CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Endroit: École le Filon

Horaire: Du lundi au jeudi de 09h00 à 10h30 et de 15h30 à 21h00

Kim, Julie et Manon seront sur place pour répondre à vos besoins!

PRENEZ NOTE QUE DU 23 JUIN AU 4 SEPTEMBRE 2014, LE CENTRE SERA FERMÉ.

Pour information: 745-3289

BONNE SAISON ESTIVALE À TOUS LES MEMBRES ET ON SE DONNE RENDEZ-VOUS LE 8 SEPT.



BADMINTON LIBRE

Horaire: Lundi et vendredi de 19h00 à 21h00

Endroit: Gymnase de l'École Filon

Admission: 2\$ par étudiant et 3\$ par adulte

Fin: Vendredi 13 juin 2014

Prenez note que le badminton libre aura lieu à l'aréna à compter du mercredi 25 juin. Voir publicité Multi-Sports





TERRAIN DE JEUX ETE 2014



Le programme estival du terrain de jeux propose aux jeunes de 5 à 12 ans une multitude d'activités récréatives à saveur sportive ou culturelle, dans un environnement adéquate et sécuritaire. Encadré par la Corporation des loisirs, une énergique équipe de moniteurs met tout en oeuvre pour transformer l'été des jeunes en une expérience enrichissante et amusante!

INSCRIPTION

Nous vous attendons en grand nombre du 16 au 20 juin 2014 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Mardi 17 juin de 18h30 à 20h00 au Centre Sportif. Votre enfant doit avoir 5 ans au 30 juillet 2014.

Les activités débuteront lundi le 30 juin jusqu'au 8 août 2014.

Forfaits	Moniteurs	Horaire
Terrain de jeux et danse	Christina Larochelle	09h00 à 11h30 à la salle communautaire Lundi et mercredi – Groupe 5 à 8 ans Mardi et jeudi – Groupe 9 à 12 ans Vendredi – Activité spéciale
Terrain de jeux et baseball	Jonathan Bolduc	09h00 à 11h30 au terrain de balle (en cas de pluie dans l'aréna) Lundi et mercredi – Groupe 5 à 8 ans Mardi et jeudi – Groupe 9 à 12 ans Vendredi: Perfectionnement pour tous
Terrain de jeux	Olivier Charette, Myriam Bougie et Christina Larochelle (p.m.)	Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30
COÛTS	FORFAIT TERRAIN DE JEUX	100\$/1enfant
INSCRIPTIONS	FORFAIT DANSE OU BASEBALL	130\$/2 enfants (50% de rabais pour les familles qui bénéficient de l'aide sociale)
		156\$/3 enfants (inclut un t-shirt de l'OTJ)
	Baseball ou danse	45\$ par enfant
	Terrain de jeux	Par semaine: 25\$ par enfant Par jour: 10\$ par enfant

Il est important de remplir le formulaire (inscription et fiche médicale) et de venir nous le porter lors de la période d'inscriptions. Au moment de l'inscription, nous vous remettrons le GUIDE DU PARENTS 2014 et un t-shirt de l'OTJ.

**Vous voulez voir votre enfant bouger, vous souhaitez qu'il ait du plaisir tout au long de son été, c'est simple inscrivez-le au terrain de jeux dès
MAINTENANT.**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DU TERRAIN DE JEUX 2014 (1 formulaire obligatoire par enfant)

Nom de l'enfant: _____

Date de naissance: _____ (Année/Mois/Jour)

Adresse: _____ No. de téléphone: _____

Nom du parent (père): _____ Tél. (travail): _____ Cellulaire: _____

Nom du parent (mère): _____ Tél.: (travail): _____ Cellulaire: _____

Chandail (grandeur): Small ____ Médium ____ Large ____

FICHE PERSONNELLE DE SANTÉ

Personnes à joindre en cas d'urgence

Nom et prénom: _____ Lien avec l'enfant: _____

Tél. maison: _____ Tél. travail: _____

Nom et prénom: _____ Lien avec l'enfant: _____

Tél. maison: _____ Tél. travail: _____

Autorisation lors du départ de l'enfant

____ Autorisé à quitter seul ____ N'est pas autorisé à quitter seul

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (inscrire les noms)

1. _____ 2. _____

Sécurité aquatique

____ Nage seul ____ Nage avec un VFI ____ Ne sait pas nager

Données médicales

Votre enfant présente-t-il un des troubles suivants:

- ☐ Trouble de langage (dysphasie)
- ☐ Trouble déficitaire d'attention avec ou sans hyperactivité
- ☐ Trouble d'opposition
- ☐ Trouble envahissant du développement
- ☐ Allergie, précisez: _____
- ☐ Autres, précisez: _____

Votre enfant possède-t-il un système d'injection d'adrénaline en cas d'urgence (épipen, anakit ou autre)? Oui ____ Non ____

AUTORISATION MÉCIALE

J'autorise la Corporation des loisirs ainsi que le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à faire en sorte que soient prodigués à mon enfant tous les soins nécessaires. J'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement (à mes frais) et à le faire admettre dans un établissement de santé. De plus en cas d'urgence où s'il est impossible de nous joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du terrain de jeux à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, transfusion, injection, anesthésie, hospitalisation, etc...

Date: _____ Signature (père, mère ou tuteur): _____

Autorisation images J'autorise la Corporation des loisirs à photographier et filmer mon enfant dans le cadre des activités du terrain de jeux. Ces extraits sonores et ces images pourraient être utilisés pour la promotion du terrain de jeux.

Date: _____ Signature (père, mère ou tuteur): _____

- ☐ **J'accepte de décharger** "la Corporation des loisirs et les moniteurs du terrain de jeux de toutes responsabilités en cas d'accident ou d'incident qui pourraient arriver à mon enfant lors des sorties spéciales et sur le terrain des loisirs.

Date: _____ Signature (père, mère ou tuteur): _____

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Pour toute demande de remboursement reçue avant le début du terrain de jeux, un 20% sera retenu pour frais d'administration;
- Si l'enfant inscrit est dans l'incapacité pour cause de maladie ou de déménagement, un 20% sera retenu pour frais d'administration
- Si l'enfant est exclu du terrain de jeux pour mauvais comportement, aucun remboursement.



Voici un aperçu des activités:

- Activités de cuisine
- Activités à la piscine: course de bateau, concours d'habiletés, etc...
- Activités culturelles: Halloween, une minute pour gagner, union fait la force, jeu de distraction, visionnement de film en plein-air, coucher à l'arène suivi d'un déjeuner,
- Activités sportives: challenge plein-air, athlétisme, course à la guimauve, balloune sandwich, etc...

Activité de fermeture: Kermess le 9 août 2014

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire offre un service de vente de livres usagés auprès de la population tout au long de l'été

Horaire: Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

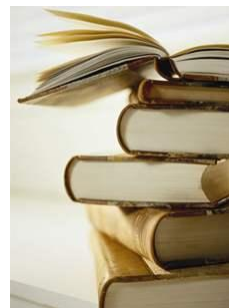
Endroit: Salle de curling

Romans, livres de référence, encyclopédie, livres pour enfants, etc....

Début: Mardi 1 juillet 2014

Les prix variant entre 0.25\$ à 2.00\$ du livre (argent comptant seulement et non remboursable)

Les profits serviront à l'achat d'équipements récréatifs pour les jeunes de Chapais





C'est quoi? Un cours GRATUIT pour apprendre à faire du vélo qui s'adresse aux enfants de 4 à 8 ans.

Pour qui? Un enfant qui veut apprendre à faire du vélo de façon autonome ou qui utilise des roues stabilisatrices.

Quand: Les lundis et mercredis, du 9 au 18 juin 2014 pour un total de 4 cours.

2 vélos et 2 casques peuvent être empruntés sur demande. L'enfant doit être accompagné d'un parent qui est prêt à participer activement auprès de celui-ci.

Pour s'inscrire ou pour plus d'information, communiquer avec Sécur'été par téléphone au 418-770-3177 ou par courriel au secur_ete@hotmail.fr.

SOCCER POUR LES 5 ANS ET PLUS

Le soccer extérieur est de retour. Mohammed et ses adjoints vous attendront au terrain de soccer de l'Ecole St-Dominique Savio.

Aucun coût inscription.

OBJECTIFS

- Apprendre tout en s'amusant
- Participation à un tournoi de soccer à Chibougama le 31 juillet

HORAIRE

- Lundi et mercredi de 18h00 à 19h00

Début: Mercredi 28 mai 2014

POUR INFORMATION: MOHAMED DIARRA

745-2511

EXTENSION 239



Cette activité est rendue possible grâce à CHAPPAIS EN FORME

SENTIER D'HÉBERTISME

Situé à dix mètres de l'entrée du sentier du Lac Campbell, la piste d'hébertisme offre un parcours original et adapté qui plaira à toute la famille! Venez grimper, ramper et mettre à l'épreuve votre équilibre sur des structures en bois naturel au milieu de la forêt! Veuillez prendre note que les enfants âgés de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



MULTI-SPORTS EST DE RETOUR À L'ARÉNA

La Corporation des loisirs de Chapais invite jeunes et moins jeunes à venir faire des activités à l'aréna. Beau temps ou mauvais temps, vous pouvez faire des activités physiques.

- ✓ Badminton (apportez vos raquettes et moineaux)
- ✓ Mississipi
- ✓ Ping pong
- ✓ Hockey cosom
- ✓ Mini-putt (on lance un défi aux joueurs. Tout joueur qui aura obtenu le meilleur pointage de l'été se méritera un prix. Un tableau de pointage sera installé sur place)

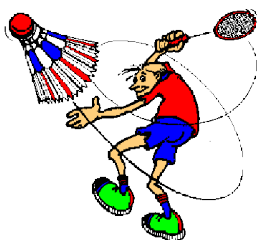
Aucun coût d'entrée.

Lundi, mercredi et jeudi de 18h30 à 20h00.

Début: Mercredi 25 juin 2014

La Corporation des loisirs ne sera tenue responsable des accidents qui pourraient survenir pendant les heures du Multi-sports. Nous recommandons aux participants de se prémunir d'une police d'assurance.

Surveillants sur place



Le programme Bon départ de Canadian Tire donne la chance à des jeunes (entre 4 et 18 ans) issus de milieux financièrement défavorisés, l'occasion de pratiquer une activité sportive ou récréative de leur choix comme par exemple le soccer, la natation, le football, la danse, les arts martiaux, patinage artistique, etc...

Demande d'aide financière: **du 15 janvier au 31 mai** pour les programmes qui ont lieu au semestre printemps-été, et du **1 juillet au 31 octobre** pour les programmes prévus pendant le semestre automne-hiver.

L'aide financière sert à défrayer des frais d'inscription, d'équipement et/ou transport.

Pour faire une demande ou pour informations, communiquez avec M. Richard Leclerc à la Commission loisir et sport de la Baie-James 1-855-739-2270 (sans frais)



Amasser des cubes d'énergie avec WIXX

Vous participez au défi Lève-toi et bouge! dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie? C'est une bonne nouvelle et WIXX adore ça! Saviez-vous qu'avec WIXX, c'est facile d'accumuler des cubes d'énergie tout en ayant du plaisir? Voici quelques idées qui fera bouger: <http://www.operationwixx.ca/blogue/comment-amasser-des-cubes-d-energie-grace-a-wixx/III/>



RENCONTRE JEUNESSE NORD-DU-QUÉBEC

Le comité organisateur de cette rencontre est fier du résultat. Nous avons fait les manchettes à TVA Salut Bonjour Week-End que vous pouvez d'ailleurs regarder sur leur site ou encore sur youtube. La rencontre est également sur le site de Québec en forme.

Grâce à tous les participants, parents-accompagnateurs, bénévoles et partenaires, l'évènement a connu tout un succès! Nous avons instauré de nouvelles disciplines telles que le challenge plein-air et ados aux fourneaux. Disciplines que nous pensons revoir à la prochaine édition.

Les personnes qui désirent avoir des copies de photos de la rencontre doivent faire la demande auprès de M. Gilles Cormier – Atelier du Patriote.

Prochainement, nous vous ferons une édition spéciale de la rencontre. C'est à surveiller de près en juin.

Sylvie Bédard

Directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.



Répertoire téléphonique 2014

Nouveau numéro de téléphone

Salon Manon Gironne

Cellulaire: 581-445-2075



Les Filles d'Isabelle désirent
remercier les partenaires
collaborateurs de la JOURNÉE
DES RÉGENTES qui a eu lieu le 26
avril dernier.



Marché aux puces

La Corporation des loisirs a tenu sa 15^{ème} édition du Marché aux puces à l'aréna de Chapais le samedi 24 mai dernier. Nous désirons remercier les 38 vendeurs provenant de Chapais et de Chibougamau de leur participation et d'avoir permis aux visiteurs de faire des affaires en or.

Nous désirons remercier également ceux qui ont acheté des billets pour la levée de fonds pour le Terrain de jeux. Félicitation à Mme Esther Thibault, gagnante d'un magnifique foyer électrique intérieur. Les 745\$ serviront à faire l'achat d'équipements récréatifs pour les jeunes de Chapais. UN GROS MERCI !



Chapais rend hommage aux bénévoles

Le 2 mai dernier, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a tenu une réception en l'honneur des bénévoles Chapaisiens. L'évènement a réuni 55 personnes. Voici les bénévoles nommés par leur organisme:

- ✓ Marlène Bouchard de l'Association Marie-Reine
- ✓ Manon Pinette de l'Association des propriétaires de chalets du Lac Cavan
- ✓ Lucie Dufour de la Bibliothèque Municipale-Scolaire
- ✓ Guy Bouchard des Chevaliers de Colomb
- ✓ Germain Boivin du Club Fadoq les Vaillants de Chapais
- ✓ Yvan Bélanger du Club arcarisque de Chapais (tir à l'arc)
- ✓ Stéphane Fortin du Club de motoneige de Chapais
- ✓ Jessy Fortin du Club Quad les Lynx de Chapais
- ✓ Kim Baillie de la Corporation des loisirs de Chapais
- ✓ Manon Bluteau de la Fabrique Notre-Dame de Lourdes
- ✓ Eric Bélanger du Festival du doré Baie-James
- ✓ Armande Tremblay des Filles d'Isabelle
- ✓ Claudio Larouche des Rayons de Soleil du Nord inc.
- ✓ Dolorès Boisvert du Service des l'amitié dans l'épreuve

La soirée avait pour but de remercier les chapaisiens de leur implication au sein de la communauté. Le maire de Chapais, M. Steve Gamache a tenu à souligner l'apport exceptionnel de ces personnes, dont le dévouement et les accomplissements remarquables contribuent à faire de la municipalité un environnement où il fait bon vivre.

Nous devons déterminer 8 bénévoles par un tirage au hasard et ces mêmes personnes devaient franchir 4 étapes, jeux de hasard. Seule Mme Dolorès Boisvert a franchi la ligne d'arrivée.



Commanditaire, Marcelino Jobin de Goldcorp, Mme Dolorès Boisvert, bénévole de l'année accompagnée de M. Steve Gamache, maire de Chapais.

Le bénévole de l'année recevait un cadre numérique, commandite de Goldcorp, une horloge et une planche à fromage de la Ville de Chapais.

FÉLICITATION!

Archives de Chapais





M. Louis Cliche à la Pension Bernard à son arrivée à Chapais



Club de l'âge d'or à la piscine municipale



Club de tir à la carabine



Alphonse Cloutier à la Pension Bernard

Il est toujours possible d'aller sur FACEBOOK – ARCHIVES DE CHAPAIS pour visionner les photos d'autrefois. Nous sommes toujours prêt à recevoir d'autres photos ou encore des documents. Merci à l'avance de votre collaboration.

Evènements à venir

Date	Organisateur	Activité
14 juin 2014 (à confirmer)	Corporation des loisirs de Chapais 745-3289	Fête de la pêche au parc de la chute
19 juin au 28 juin 2014	Festival du doré Baie-James 745-2020	Activités au Lac Opémiska
30 juin 2014	Animation estivale – Corporation des loisirs 745-3289	OTJ pour les 5 à 12 ans
		Activités multi-sports à l'aréna de Chapais
5 juillet 2014	Chevaliers de Colomb	Pique-nique annuel
6 juillet 2014	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Bingo plein-air au sentier Campbell
19 juillet 2014	Comité organisateur du beach Francis Lafrenière	Beach Party au Lac Cavan
9 août 2014	Corporation des loisirs 745-3289	Activités de fermeture de l'OTJ au Centre sportif et communautaire
16 août 2014	Christianne Lacasse 745-3289	Tournoi de tennis
23 août	Studio Extrême 745-3289	DONne-toi à FONDS (défi sportif)
6 septembre 2014	Fondation de l'hôpital	Cyclo-Dons
20 septembre 2014	Chevaliers de Colomb	Tirage



BASEBALL CHAPAIS LE NORD CONTRE LE SUD

Tous les joueurs de balle sont invités à une partie amicale,

SAMEDI LE 7 JUIN 2014

AU TERRAIN DE BALLE MUNICIPAL À 13H00

(en cas de pluie, reportée, le dimanche 8 juin)

Apporte ton gant et tes amis(es)!

Initiative de Bryan Dion et Denis Harvey



La Paroisse Notre-Dame de Lourdes tiens à remercier les citoyens pour leur participation à la cueillette de la capitation (dîme) du 26 et 27 mai dernier. Encore une fois merci pour votre contribution.

Les marquillers

CAPSULE DE KINO-QUÉBEC

Truc action

Hé! Les parents, invitez vos enfants à bouger!

Selon plusieurs recherches, les parents actifs ont habituellement des enfants actifs qui le resteront toute leur vie. Cet été, invitez vos jeunes à vous accompagner dans vos activités: natation, pédalo, randonnées pédestres, à vélo ou en patins à roues alignées, etc. Profitez de la belle saison pour jouer à des jeux et sports de lancer (baseball, basket-ball, badminton, etc.), jouer au minigolf ou encore faire voler un cerf-volant.

Ces moments privilégiés en famille deviendront probablement un incontournable. Allez-y! Faites-le pour vous et pour vos enfants!



Truc action

Êtes-vous bien chaussé?

Vos espadrilles vous conviennent-elles? Depuis quand les portez-vous? Mettez-vous des bas lorsque vous faites de l'activité physique? Ces questions ne sont pas anodines, elles concernent votre confort.

Voici quelques conseils qui vous aideront à rendre la pratique d'activités physiques confortable, agréable et sécuritaire.

- Assurez-vous que vos chaussures sont en bon état; vous serez plus à l'aise et vous risquerez moins de vous blesser;
- Vos chaussures doivent convenir à votre activité; par exemple, si vous faites du jogging, achetez une chaussure de jogging plutôt qu'une « multisport »;
- Portez vos espadrilles uniquement pour votre activité afin de prolonger leur durée de vie;
- Portez toujours des bas; vous éviterez ainsi les ampoules qui, en plus d'être longues à guérir, vous empêcheront de pratiquer votre activité préférée.

Pensez-y, vos pieds aussi méritent qu'on prenne soin d'eux!



Pour le plaisir d'être actif

Le jogging : une activité plus accessible qu'on le croit!

Le jogging est souvent associé à un état d'inconfort. Pourtant, lorsqu'on s'adonne de façon progressive à cette activité fort simple, on en retire très vite bienfaits et satisfactions. Activité physique peu coûteuse, il se pratique en solitaire ou en groupe pendant toute l'année. Nul besoin de maîtriser des éléments techniques complexes pour devenir un joggeur accompli!

Un entraînement progressif

La plupart des professionnels en activité physique sont en mesure d'établir des plans d'entraînement. Les sites Internet de plusieurs marathons, notamment celui du Marathon des Deux-Rives (www.marathonquebec.com), fournissent aussi d'excellents plans d'entraînement aux personnes qui n'ont jamais fait de jogging, ou qui sont peu actives. Il existe également des clubs de course à pied dont le programme d'entraînement est soigneusement adapté à tous les niveaux. Et, progressivement, on apprend à transformer les minutes de marche en minutes de jogging!

Évidemment, au début, il importe de demeurer vigilant. Il faut être à l'écoute de son corps et prêter attention à l'apparition de douleurs de façon à éviter les blessures éventuelles. Il existe tout de même des personnes pour qui le jogging est déconseillé, notamment celles ayant des problèmes articulaires, cardiovasculaires ou de surplus de poids important. En cas de doutes, il est important de consulter un professionnel de l'activité physique, un spécialiste en médecine du sport ou un physiothérapeute avant d'entreprendre l'entraînement.

Des bénéfices pour la santé

Outre les bénéfices pour la santé cardiovasculaire, le jogging permet de renforcer la musculature des membres inférieurs et la structure osseuse. Sur le plan psychologique, il permet d'évacuer le stress et la sécrétion d'endorphines qu'il entraîne procure une sensation de détente et d'euphorie.

Contrairement à la croyance populaire, il n'est pas nécessaire de franchir le fil d'arrivée sur les genoux pour améliorer sa santé cardiovasculaire. En fait, le développement du système aérobie (peu importe l'activité d'endurance choisie) se produit essentiellement lorsqu'on travaille à une intensité se situant entre 65 % et 80 % de la puissance aérobie maximale. À un certain moment dans la progression, on peut ajouter à son entraînement de petits intervalles d'intensité plus élevée si l'on souhaite améliorer sa vitesse, mais il importe d'avoir préalablement une base aérobie solide. De plus, l'exécution des intervalles d'intensité plus élevée devrait être supervisée, ou du moins planifiée, par un professionnel de l'activité physique.

Un défi à la portée de tous

Plusieurs marathons, structurés de façon à accueillir les coureurs de 5 km, 10 km, 21 km et 42 km, sont organisés au Québec, au Canada et partout dans le monde. Les joggeurs peuvent alors se fixer des objectifs et y adapter leur entraînement. Les grands rassemblements de joggeurs, en plus d'être un lieu d'apprentissage stimulant, se déroulent toujours dans un climat festif et convivial.



Le plaisir d'être ACTIF!

salon fido bain beau
toiletage
48 2^{ème} avenue
Chapais
GOW 1H0

Nelson Laroche
technicienne

418-745-2424

cathy pigeon, graphiste

45, 5^{ème} Rue, c.p. 868
Chapais (Qc) GOW 1H0

• Graphisme
• Impression
• et plus...

Téléphone : 418.770.8152
Télécopieur : 418.745.2434

graphiCAT

graphcat@tlb.sympatico.ca

Librairie
MichMac

180, boul. Springer, C.P. 983, Chapais
Tél. : (418) 745-3671 • Fax : (418) 745-3686

MARCHÉ
BONICHOIX

Alimentation
C. Breton

Agence
SAO

116, boul. Springer, Chapais 418.745.2556

JF inc.
Service d'entretien
ménager

Jimmy Forgues,
propriétaire

54, 1^{re} Rue, Chapais (Qc) GOW 1H0

Tél.: 418-745-3100
Cell.: 418-770-7528
Fax: 418-745-3700

Courriel: jf-inc@hotmail.com

Expert en sinistre • Service résidentiel & commercial

Orkidey
COIFFURE ESTHÉTIQUE

Massothérapie • Electrolyse • Pose de cils
Pose d'ongles • Soins de pieds
& bien plus...

418.745.2898
105 boul. Springer | Chapais

Super Sagamie R.C.
(TABAGIE DÉPANNEUR RC)

123, boul. Springer
Chapais (Québec) GOW 1H0
Tél.: (418) 745-2778
Téléc.: (418) 745-3384

COMPTOIR SIÈGES - VIDÉO - PAPIERILL - CADEAUX
LOTO-QUÉBEC - TERMINUS D'AUTOBUS - GLACE
VERRES - ARTICLES FÊTE - CAFÉ - BAR LATHIER
CARTE DE SOUHAITS - VIN - PHOTOCOPIES - FAX

Jean-Jacques Albert
Propriétaire

• tabagiere@hotmail.com • www.supersagamie.com

DÉNEIGEMENT

9076-9803 Québec Inc.

Les Entreprises
Marc Forget
RENOUVEAU

71, 1^{re} avenue
Chapais GOW 1H0

Tél. 418-745-3658
Fax 418-745-3659
Cell 418-770-7072

EXCAVATION **TERRASSEMENT**

ATOUT
COMPTABILITÉ

Un as dans votre manche!

Jocelyne Grondin, comptable

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • FORMATION

125, boul. Springer, C.P. 278
CHAPAIS (Québec) GOW 1H0
Téléphone : 418 745-3019
Télécopieur : 418 745-3596
info@atoutcomptabilite.ca

466, 3^e Rue, C.P. 67
CHIBOUGAMAU (Québec) G8P 2K5
Téléphone : 418 748-3987
Télécopieur : 418 748-3552
hrblock@hrbchibougamau.ca

Simple
Comptable

H&R BLOCK

ACOMBA™

Motel Clossi
2011

172, boul. Springer, C.P.38
Chapais (Québec)
GOW 1H0

Tél. : (418) 745-3633
(418) 745-3634
Fax : (418) 745-3630

Prop. : Johanne Barville
Mario Blanchette

- Table de billard
- Cuisinette
- Internet (haute vitesse)
- Super Écran
- Air climatisé
- Grand stationnement

GROUPE VOYAGES QUÉBEC

Lorraine Boucher, Conseillère en Voyage
Groupe Voyage Saguenay Lac-St-Jean Inc.
Groupe Voyages Québec

51-2^{ème} rue, CP 569
Chapais GOW 1H0 (QC)
Tél.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683
Fax: (418) 745-3178
lboucher@gvq.ca ou
lorraine.boucher@tlb.sympatico.ca
www.saglac.gvq.ca

Vacances de rêve, avion,
hôtel, location de voiture,
un forfait lune de miel?

Peu importe votre besoin,
vous avez maintenant la
possibilité d'utiliser ce
service à Chapais.

Vous servir est un plaisir!

LES ENTREPRISES
RBE
2007

EXTENSION FERTILISATION EXTINCTEURS

Luc Bédard Président

973 A. 3^{re} rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4
Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412

Chevaliers de Colomb
Conseil 6542
Chapais

La prochaine assemblée mensuelle,
aura lieu en septembre
à la salle du Conseil 6542 de Chapais.

chapais
Ligneverte

www.villedchapais.com/chapais-ligne-verte

Tél. : 418.745.3535

Courriel : ligneverte@villedchapais.com

145, boul. Springer, C.P. 380, Chapais (Qc) GOW 1H0
Fax : 418.745.3871

ENTRETIEN INDUSTRIEL
DLB

Courriel : lbédard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
VENTE-LOCATION-SERVICE-EQUIPEMENT-MANUTENTION

973 A. 3^{re} rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4
Bor.: 418 748-6508
Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344
www.entretienindustrieldlb.com

Jonathan REMILLARD
Transport et Excavation

50, 8^{ème} Rue
Chapais, Qc
C.P. 186, GOW 1H0

Tél.: 418 745 2044
Cell.: 418 770 3082

TERRE
SABLE
GRAVIER
FARDIER
PIERRE
TERRASSEMENT
LOCATION DE
MACHINERIE LOURDE

Le Centre de Femmes
Les Essenti'Elles" de Chapais

121, boul. Springer
Chapais (Qc) GOW 1H0
Tél. : (418) 745-4012
Fax : (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice
Courriel : essentielles@idlogic.com

InfoConsult
la solution informatique

Steve Doucet
Technicien de l'informatique

33 5^{ème} Rue
Chapais Qc
GOW 1H0
CP-807

Cell: 418-770-8472
Fax: 418-745-2166

Courriel: infoconsult.chapais@lino.sympatico.ca

AMEUBLEMENT
JEANNE

Ken Paradis
Daniel Imbault
Propriétaires

568, 3^{re} Rue, Chibougamau
(Québec) G8P 1N9

Téléphone : 418 748-7645
Télécopieur : 418 748-6526

ameublementjeanne@hotmail.com
www.ameublementjeanne.com

DOMAHU
CPA Inc.

Serge R. Huard, CPA, CA
domahu@videotron.ca

Comptable Professionnel Agréé, Comptable Agréé
Consultant spécialiste : Achats/Vente d'entreprises, Diagnostic, Démarrage,
Réorganisation/Redressement/Financement.

Siège Social
1356, rue de Gascogne
Québec, QC G1G 4T3
T 418 563-5032
F 418 627-3422

Bureau Nord du Québec
61, Chemin du Lac Opémiska
C.P. 1138, Chapais, QC GOW 1H0
T 418 745-2333

Le Paradis des animaux

132, 3^{re} Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7
Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053

- Jouets - Toilettage
- Nourriture - Pension
- Accessoires

A VENDRE
...

A louer
...

Vous avez une chambre, un appartement,
un local, un commerce,
une maison ou un terrain
à vendre ou à louer?

Rendez-vous sur le site Internet
www.villedechapais.com
dans la section « en un clic » et
sélectionnez « location / vente immobilière »
et faites l'inscription de
votre annonce en ligne.

Consultez également les annonces disponibles.

Partenaires financiers :



Coopérer pour créer l'avenir



Canac



Commission scolaire
de la Baie-James



Apportez vos articles avant le 15 septembre 2014
Publication de la Tribune le 26 septembre 2014

Vous voulez nous envoyer un article,
un souhait d'anniversaire ou une
petite annonce...?

Voici les moyens pour nous rejoindre :

COORDONNÉES DU JOURNAL

Bureau : Hôtel de Ville
Téléphone : (418) 745-2355
Télécopieur : (418) 745-3871
Courriel : ggleeton@villedechapais.com